

Date: 13/10/2021 [17:13:07 CEST]
De: SNES Lot et Garonne <snes47@bordeaux.snes.edu>
À: infos.snes47@bordeaux.snes.edu
Objet: Hommage à Samuel Paty et chronique d'une semaine militante.

Bonjour à toutes et à tous

Il y a un an ...

Assassiné parce qu'il faisait son métier : c'est donc le cœur de l'école qui a été attaqué il y a un an.

A l'initiative de la FSU 47 , **une cérémonie commémorative aura lieu samedi 16 octobre 2021 à 11h00 Boulevard de la République à Agen** (au niveau de la place des laitiers).

Vous êtes invité·es à venir au rassemblement habillé de noir.

Toutes les personnes intéressées pour venir préparer un panneau sont les bienvenues jeudi 14 octobre matin au local de la FSU, 169bis avenue Jean Jaurés à Agen.

Il y a 7 jours ... PLE :compte-rendu de l'audience avec la rectrice par notre secrétaire académique, Hugo Lassale

Mercredi 6 octobre, la Rectrice a réuni les 4 organisations syndicales représentatives, dans le but de proposer un temps d'échanges et de lever les incompréhensions liées au PLE dans les établissements. Étaient

présents également pour l'administration le doyen des IA-IPR et la secrétaire générale adjointe. Au niveau de la méthode de travail, il a été rappelé que des réunions de coordination avaient été organisées dès la

rentrée par le rectorat à l'attention des chefs d'établissement puis des IA-IPR. Selon l'administration, les collègues étaient en attente de temps de réflexion sur le sujet de l'évaluation et vont produire très

majoritairement un PLE dans leurs établissements. Le travail d'accompagnement engagé de leur part se poursuivra dans le temps. L'administration compte publier très prochainement une faq sur cette thématique.

Les discussions laissent apparaître tout d'abord un profond clivage entre organisations syndicales. Le SGEN-CFDT et le Se-UNSA, à l'initiative de la proposition auprès du ministère, se félicitent que le contrôle continu

soit étendu et encadré par le biais du PLE.

Les échanges laissent ensuite apparaître un glissement potentiellement lourd de conséquences. Selon l'administration, le PLE n'est plus seulement adossé au contrôle continu, quasiment absent des échanges, et tend

ainsi à s'étendre. La rectrice insiste pour en effacer également l'aspect local, préférant le sigle « PE ». Facteur de rapprochement entre les enseignants et leurs élèves, cadre protecteur, il semble donc que les bienfaits

du PLE soient multiples.

Il ne serait donc pas surprenant de le voir s'étendre à l'ensemble des disciplines du lycée et du collège selon un effet de va-et-vient entre les deux types d'établissement identifié lors des dernières réformes. La rectrice

renvoie ainsi à la fiche n°3 dédiée à l'évaluation faisant partie du futur projet académique. Il y est indiqué explicitement la volonté d' « installer une dynamique de concertation au sein de chaque établissement sur

l'évaluation des élèves ».

Un autre glissement s'opère enfin entre un document à usage interne plus détaillé et celui qui serait communiqué aux parents. Quel serait le caractère contraignant de ces deux PLE ? Qui aurait la responsabilité du

filtre avec les familles ? Dans quel cadre ? Aucune réponse n'est apportée à ces questions qui relèveraient pour la Rectrice de la vie interne des établissements.

Il est enfin précisé que le PLE est appelé à évoluer dans le temps, revenant ainsi chaque année dans le champ possible des discussions de préparation de rentrée. Il n'y aurait de toute façon pas à s'inquiéter car il n'y

a rien de fondamentalement neuf dans le PLE.

Pour nous bien au contraire, cette audience confirme que le PLE n'est pas la réponse à tous les problèmes liés au contrôle continu que nous avons anticipés et dénoncés au moment de la réforme du BAC et de

parcoursup. Il représente bien davantage un cheval de Troie pour nous déposséder d'un geste professionnel fondamental : l'évaluation de nos élèves. Comme en collège il y a quelques années, l'enjeu est bel et bien

de peser par ce biais sur la pratique quotidienne de notre métier et d'en modifier la nature.

A ce titre, il est absolument non négociable pour les autorités académiques que des établissements ne se dotent pas d'un PLE, malgré l'absence de tout cadre réglementaire supérieur dans la hiérarchie du droit à la

liberté pédagogique inscrite dans la loi.

La majorité de nos questions réglementaires sont enfin restées sans réponse, même si certaines de nos remarques comme la surexposition des collègues vis-à-vis des familles et la sur-responsabilisation concernant

la question de la fraude ont attiré l'attention de la Rectrice qui se propose de renforcer sur ces aspects la façade à venir. La surcharge de travail conséquente liée à la gestion des rattrapages, la situation des personnels en

complément de services, TZR et contractuels n'ont pas été davantage anticipées.

Le risque est donc grand de voir aboutir un outil de contrôle hors-sol, vecteur de souffrance au travail pour les personnels et de stress permanent pour les élèves et leur famille. Il faut continuer de s'opposer à

l'instauration d'un PLE. Vous trouverez en suivant ce lien l'ensemble des outils pour l'action et les contributions de collègues, que nous remercions, suite aux 1ères 1/2 journées banalisées dans leur établissement.

<https://bordeaux.snes.edu/Projet-Local-d-Evaluation-kit-d-action-et-remontees-d-etablissements.html>

Il y a deux jours ... le CTSD 47

Le CTSD de rentrée a eu lieu lundi 11 octobre en présence du DASEN et de son secrétaire général. Nous y avons porté vos questionnements. Voici les réponses qui nous ont été apportées.

HSA/HSE

Les services académiques constatent comme nous une hausse des HSA chez les enseignants : à notre surpris, le dasen ne s'est pas montré favorable à une accumulation d'HSA par les enseignants ; il affirme ne faire

que répondre aux besoins exprimés par les chefs d'établissement ... et renvoie la responsabilité à l'organisation interne des établissements ...

Nous lui avons fait remarquer que les suppressions de postes ne contribuaient pas à limiter l'abondance des HSA.

Une dotation spéciale en HSE (4800 heures) a été attribuée pendant l'été appelée « accompagnement vers la réussite ». La DSDEN les a distribuées à tous les établissements du 47 en privilégiant les lycées. Les

chefs d'établissement sont libres de l'utilisation de ces heures :

le représentant UNSA des chefs d'établissement au CTSD se réjouit d'avoir réparti ces HSE en AP sur l'année et dans les emplois du temps des enseignants ... qui dans ces conditions devraient être payés en HSA !!!

Le SNES a réagi ; n'hésitez pas à nous faire remonter ce genre de bidouillages non réglementaires, nous les transmettrons à la DSDEN.

Postes non pourvus à la rentrée

Nous avons fait remarquer à la DSDEN que certaines classes se retrouvent sans enseignant, en particulier en éco-gestion : il nous a été répondu que les services du rectorat seraient sollicités à ce sujet. La crise de

recrutement aux concours d'enseignement et le manque d'attractivité de nos métiers est le résultat de la politique du ministère ce que nous n'avons pas manqué de rappeler.

Enveloppes « devoirs faits »

Nous avons constaté l'inégale répartition des moyens pour ce dispositif pourtant cher à notre ministre ...

Quand nous avons demandé quelle était la clé de répartition, il nous a été répondu qu'il n'y a pas de formule mathématique prenant en compte le nombre d'élèves ou les difficultés scolaires ou sociales : la DSDEN

abonde en fonction des besoins formulés par les chefs d'établissement !!!

Si vous souhaitez plus d'heures, c'est donc sur les chefs d'établissement qu'il faut mettre la pression ... Alors que le SNES demande à ce que ce dispositif soit assuré par des enseignants, le ministère octroie des

subventions pour finances des associations extérieures pour animer « devoirs faits ». Pour info dans le 47 cette subvention est de 54 923 euros répartis dans certains établissements !!!

Le dasen a conclu la séance en annonçant une baisse d'effectifs et donc une probable voire certaine ... baisse des moyens ... autant dire qu'il s'agit d'une invitation à préparer nos banderoles ...

Dans une semaine ... la mobilisation des AESH

Une large intersyndicale appelle à une journée de grève et de mobilisation nationale le mardi 19 octobre pour dénoncer la précarisation et les conditions de travail des AESH.

Rassemblement à partir de 12h devant la DSDEN (rue Roland Goumy) à Agen.

Bien cordialement

L'équipe du secrétariat SNES47

Assassiné parce qu'il faisait son métier : c'est donc le cœur de l'école qui a été attaqué il y a un an. A l'initiative de la FSU 47 , **une cérémonie commémorative aura lieu samedi 16 octobre 2021 à 11h00 Boulevard de la République à Agen** (au niveau de la place des laitiers).

Vous êtes invité·es à venir au rassemblement habillé de noir.

Toutes les personnes intéressées pour venir préparer un panneau sont les bienvenues jeudi 14 octobre matin au local de la FSU, 169bis avenue Jean Jaurés à Agen.

Il y a 7 jours ... PLE :compte-rendu de l'audience avec la rectrice par notre secrétaire académique, Hugo Lassale

Mercredi 6 octobre, la Rectrice a réuni les 4 organisations syndicales représentatives, dans le but de proposer un temps d'échanges et de lever les incompréhensions liées au PLE dans les établissements. Étaient présents également pour l'administration le doyen des IA-IPR et la secrétaire générale adjointe. Au niveau de la méthode de travail, il a été rappelé que des réunions de coordination avaient été organisées dès la rentrée par le rectorat à l'attention des chefs d'établissement puis des IA-IPR. Selon l'administration, les collègues étaient en attente de temps de réflexion sur le sujet de l'évaluation et vont produire très majoritairement un PLE dans leurs établissements. Le travail d'accompagnement engagé de leur part se poursuivra dans le temps. L'administration compte publier très prochainement une faq sur cette thématique.

Les discussions laissent apparaître tout d'abord un profond clivage entre organisations syndicales. Le SGEN-CFDT et le Se-UNSA, à l'initiative de la proposition auprès du ministère, se félicitent que le contrôle continu soit étendu et encadré par le biais du PLE.

Les échanges laissent ensuite apparaître un glissement potentiellement lourd de conséquences. Selon l'administration, le PLE n'est plus seulement adossé au contrôle continu, quasiment absent des échanges, et tend ainsi à s'étendre. La rectrice insiste pour en effacer également l'aspect local, préférant le sigle « PE ». Facteur de rapprochement entre les enseignants et leurs élèves, cadre protecteur, il semble donc que les bienfaits du PLE soient multiples.

Il ne serait donc pas surprenant de le voir s'étendre à l'ensemble des disciplines du lycée et du collège selon un effet de va-et-vient entre les deux types d'établissement identifié lors des dernières réformes. La rectrice renvoie ainsi à la fiche n°3 dédiée à l'évaluation faisant partie du futur projet académique. Il y est indiqué explicitement la volonté d' « installer une dynamique de concertation au sein de chaque établissement sur l'évaluation des élèves »

Un autre glissement s'opère enfin entre un document à usage interne plus détaillé et celui qui serait communiqué aux parents. Quel serait le caractère contraignant de ces deux PLE ? Qui aurait la responsabilité du filtre avec les familles ? Dans quel cadre ? Aucune réponse n'est apportée à ces questions qui relèveraient pour la Rectrice de la vie interne des établissements.

Il est enfin précisé que le PLE est appelé à évoluer dans le temps, revenant ainsi chaque année dans le champ possible des discussions de préparation de rentrée. Il n'y aurait de toute façon pas à s'inquiéter car il n'y a rien de fondamentalement neuf dans le PLE.

Pour nous bien au contraire, cette audience confirme que le PLE n'est pas la réponse à tous les problèmes liés au contrôle continu que nous avons anticipés et dénoncés au moment de la réforme du BAC et de parcoursup. Il représente bien davantage un cheval de Troie pour nous déposséder d'un geste professionnel fondamental : l'évaluation de nos élèves. Comme en collège il y a quelques années, l'enjeu est bel et bien de peser par ce biais sur la pratique quotidienne de notre métier et d'en modifier la nature.

A ce titre, il est absolument non négociable pour les autorités académiques que des établissements ne se dotent pas d'un PLE, malgré l'absence de tout cadre réglementaire supérieur dans la hiérarchie du droit à la liberté pédagogique inscrite dans la loi.

La majorité de nos questions réglementaires sont enfin restées sans réponse, même si certaines de nos remarques comme la surexposition des collègues vis-à-vis des familles et la sur-responsabilisation concernant la question de la fraude ont attiré l'attention de la Rectrice qui se propose de renforcer sur ces aspects la FAQ à venir. La surcharge de travail conséquente liée à la gestion des rattrapages, la situation des personnels en complément de services, TZR et contractuels n'ont pas été davantage anticipées.

Le risque est donc grand de voir aboutir un outil de contrôle hors-sol, vecteur de souffrance au travail pour les personnels et de stress permanent pour les élèves et leur famille. Il faut continuer de s'opposer à l'instauration d'un PLE. Vous trouverez en suivant ce lien l'ensemble des outils pour l'action et les contributions de collègues, que nous remercions, suite aux 1ères 1/2 journées banalisées dans leur établissement.

<https://bordeaux.snes.edu/Projet-Local-d-Evaluation-kit-d-action-et-remontees-d-etablisements.html>

Il y a deux jours ... le CTSD 47

Le CTSD de rentrée a eu lieu lundi 11 octobre en présence du DASEN et de son secrétaire général. Nous y avons porté vos questionnements. Voici les réponses qui nous ont été apportées.

HSA/HSE

Les services académiques constatent comme nous une hausse des HSA chez les enseignants : à notre surprise, le DASEN ne s'est pas montré favorable à une accumulation d'HSA par les enseignants ; il affirme ne faire que répondre aux besoins exprimés par les chefs d'établissement ... et renvoie la responsabilité à l'organisation interne des établissements ...

Nous lui avons fait remarquer que les suppressions de postes ne contribuaient pas à limiter l'abondance des HSA.

Une dotation spéciale en HSE (4800 heures) a été attribuée pendant l'été appelée « accompagnement vers la réussite ». La DSDEN les a distribuées à tous les établissements du 47 en privilégiant les lycées. Les chefs d'établissement sont libres de l'utilisation de ces heures :

le représentant UNSA des chefs d'établissement au CTSD se réjouit d'avoir réparti ces HSE en AP sur l'année et dans les emplois du temps des enseignants ... qui dans ces conditions devraient être payés en HSA !!!

Le SNES a réagi ; n'hésitez pas à nous faire remonter ce genre de bidouillages non réglementaires, nous les transmettrons à la DSDEN.

Postes non pourvus à la rentrée

Nous avons fait remarquer à la DSDEN que certaines classes se retrouvent sans enseignant,

en particulier en éco-gestion : il nous a été répondu que les services du rectorat seraient sollicités à ce sujet. La crise de recrutement aux concours d'enseignement et le manque d'attractivité de nos métiers est le résultat de la politique du ministère ce que nous n'avons pas manqué de rappeler.

Enveloppes « devoirs faits »

Nous avons constaté l'inégale répartition des moyens pour ce dispositif pourtant cher à notre ministre ...

Quand nous avons demandé quelle était la clé de répartition, il nous a été répondu qu'il n'y a pas de formule mathématique prenant en compte le nombre d'élèves ou les difficultés scolaires ou sociales : la DSDEN abonde en fonction des besoins formulés par les chefs d'établissement !!!

Si vous souhaitez plus d'heures, c'est donc sur les chefs d'établissement qu'il faut mettre la pression ... Alors que le SNES demande à ce que ce dispositif soit assuré par des enseignants, le ministère octroie des subventions pour finances des associations extérieures pour animer « devoirs faits ». Pour info dans le 47 cette subvention est de 54 923 euros répartis dans certains établissements !!!

Le dasen a conclu la séance en annonçant une baisse d'effectifs et donc une probable voire certaine ... baisse des moyens ... autant dire qu'il s'agit d'une invitation à préparer nos banderoles ...

Dans une semaine ... la mobilisation des AESH

Une large intersyndicale appelle à une journée de grève et de mobilisation nationale le mardi 19 octobre pour dénoncer la précarisation et les conditions de travail des AESH.

Rassemblement à partir de 12h devant la DSDEN (rue Roland Goumy) à Agen.

Bien cordialement

L'équipe du secrétariat SNES47

SNES-fsu

Section départementale du Lot et Garonne

14 rue Jean Terles 47000 Agen

Tél. 06.07.55.96.39

snes47@bordeaux.snes.edu

<https://bordeaux.snes.edu/-Snes-Lot-et-Garonne-30-.html>

Twitter : [@snes47](https://twitter.com/snes47)